

**Ce volet du Programme Européen Jeunesse en Action s'adresse à tous les jeunes, âgés de 18 à 30 ans, citoyens ou résidents d'un pays de l'Union Européenne, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège, de la Suisse, ainsi que de la Croatie ou de la Turquie, quel que soit leur niveau de formation. Ces jeunes s'engagent à participer à un projet d'animation locale à l'étranger. Ce séjour est prévu pour une durée de 2 à 12 mois.**

*NB : Un nombre limité de projets peuvent avoir lieu avec les pays partenaires extérieurs à l'Union Européenne, avec une priorité aux «pays partenaires voisins» de l'Europe orientale et du Caucase, de l'Europe du Sud-Est et aux autres pays du Bassin Méditerranéen.*

*cf. liste dans le Guide du Programme*

(\*) Information sur le type de projet SVE et les missions proposées, les dates d'activités, la date limite de candidature, dans des structures d'accueil agréées :

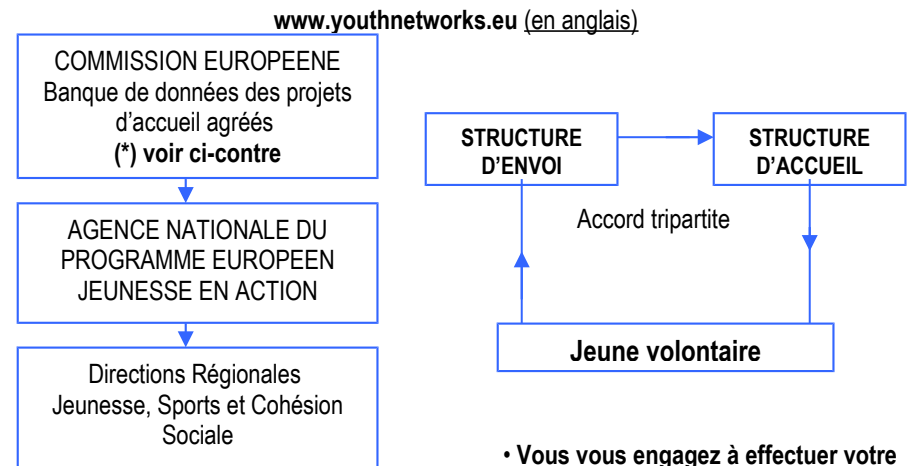
### Le Service Volontaire Européen (SVE) (un des volets internationaux du « Service civique » français)

- Est organisé sur une **base entièrement volontaire**, en fonction des motivations des jeunes participants.
- **S'adresse à des jeunes** qui cherchent l'occasion de mieux connaître une autre culture, une autre langue et qui sont prêts à s'impliquer et à prendre des initiatives.
- **Aide au développement local** en créant ou en développant une activité à caractère non lucratif, dans le domaine social, culturel, environnemental ou autre, auprès d'une association ou d'une collectivité locale.
- **Offre l'opportunité de vivre une expérience privilégiée** pour développer ainsi ses aptitudes à s'insérer dans la vie active.
- Présente un **intérêt formateur, éducatif**.

*Il ne peut se substituer à un emploi rémunéré existant ou potentiel.*

### Les étapes de votre projet

**Si vous êtes intéressé, contactez**



**une des structures d'envoi de la région pour prendre rendez-vous.**  
(coordonnées au dos de la plaquette)

- Après de cette structure d'envoi, **vous exposez vos motivations** au cours d'entretiens individuels.
- **Vous élaborez avec elle votre projet**, en précisant vos centres d'intérêt et la destination qui vous intéresse.
- **Avec votre structure d'envoi, vous prenez contact avec des structures d'accueil** pour mieux vous informer des conditions de vie et des tâches qui sont demandées dans les différents projets. Ces projets, agréés par la Commission Européenne, sont consultables auprès des structures d'envoi et sur Internet (\*).
- Votre choix étant arrêté, **vous signez, avec les deux structures, un « contrat d'activités »**.
- **Vous êtes conscient qu'il peut s'écouler plusieurs mois avant votre départ** et que vous aurez à procéder à un certain nombre de démarches administratives.

- **Vous vous engagez à effectuer votre service volontaire** pour la durée correspondant au projet.
- Au cours et à la fin de votre service **vous établissez un bilan** avec votre structure d'envoi.
- **Vous bénéficiez d'une session de formation à l'arrivée** dans le pays d'accueil et **d'une session d'évaluation de votre séjour** à mi-parcours.

### Les conditions matérielles de votre SVE

- **Votre transport est pris en charge**
- **L'hébergement** (en famille, en foyer ou autre) **et les repas** sont pris en charge par l'association ou la collectivité locale qui vous accueille.
- **Vous recevez une « indemnité mensuelle » (argent de poche)**. Elle varie en fonction du niveau de vie du pays d'accueil (entre 50 et 150 €).
- **Vous bénéficiez d'une assurance** qui couvre la maladie, la responsabilité civile et les accidents, durant tout votre SVE
- Une fois que vous aurez accompli votre service européen intégralement, vous recevrez **un document attestant vos compétences acquises (Youthpass)**, délivré par la Commission Européenne.

## LES THÈMES DES PROJETS

Animation pour enfants et adolescents

Art et culture

Développement urbain et rural

Environnement

Exclusion sociale

Intégration sociale

Médias et communication

Santé

Situations de handicap ou de dépendance

...

## METTRE EN OEUVRE VOTRE PROJET

Vous devez obligatoirement être envoyé par un organisme (**structure d'envoi**) qui prend en charge le projet avec vous, et négocie avec l'organisme qui vous accueille dans un pays européen de votre choix (**structure d'accueil**). Avant de solliciter une structure d'accueil agréée à l'étranger, vous devez contacter une des associations de la région qui se sont engagées à envoyer des jeunes. Il est important de prendre RV après avoir éclairci vos motivations et vos centres d'intérêt concernant le service volontaire.

### STRUCTURES D'ENVOI POUR LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

**NB : Téléphoner pour prendre RV**

#### ● Association pour le Développement du Haut-Cabardès (ADHC)

Route du mas  
11380 Les Iles Cabardès  
tel : 06.18.94.41.27  
(Brigitte Bales) [moves@orange.fr](mailto:moves@orange.fr)

#### ● Concordia

24, cours Jean Jaurès  
34120 Pézenas  
Tél. 04 67 98 34 23  
(Michel Connan) [concordia.sso@wanadoo.fr](mailto:concordia.sso@wanadoo.fr)

#### ● Léo Lagrange Méditerranée

Résidence Neptune, 111 Square Neptune  
34080 Montpellier  
Sur RDV : 04.67.34.00.02 (St.)  
Kerstin Tischendorf  
[internationalr@leolagrange.org](mailto:internationalr@leolagrange.org) / 06.09.95.63.77

- 6 rue du Colisée, espace 1,  
30000 Nîmes

Sur RDV : contacter le siège de Léo Lagrange au  
04.67.34.00.02 (St.)  
Kerstin Tischendorf  
[internationalr@leolagrange.org](mailto:internationalr@leolagrange.org) / 06.09.95.63.77

- Rue René Duguay Trouin,  
66000 Perpignan  
Tél : 04.68.35.00.35  
RDV auprès du secrétariat

(Joël Touzé) [leolagrange66@orange.fr](mailto:leolagrange66@orange.fr)

#### ● Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC).

##### - MJC de Narbonne (pour l'Aude)

Place Salengro  
11100 Narbonne tel : 04 68 32 01 00  
(Antoine Nestor) [animation@mjc-narbonne.fr](mailto:animation@mjc-narbonne.fr)

##### - Union Catalane des MJC (pour les P-O)

Immeuble JOU  
25 av. Julien Panchot  
66000 Perpignan  
tel : 06 18 21 26 73  
(Christine Ruiz) [union.catalane@laposte.net](mailto:union.catalane@laposte.net)

#### ● i.PEICC

139 rue Bari  
34080 Montpellier  
Tél. 04 67 03 35 28  
[ipeicc.europe@orange.fr](mailto:ipeicc.europe@orange.fr)

#### ● Réseau en scène Languedoc-Roussillon

8, av. de Toulouse – CS 50037  
34078 Montpellier Cedex 3  
(Manon Martin) 04.67.66.90.84  
[sve@reseauenscene.fr](mailto:sve@reseauenscene.fr)

*Pour tout autre cas contactez :*

#### Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)

3 av. Charles Flahault  
34094 Montpellier Cedex 05  
**Correspondante régionale du PEJA :**  
Catherine Amélineau Tél. 04 67 10 14 45  
[catherine.amelineau@drjscs.gouv.fr](mailto:catherine.amelineau@drjscs.gouv.fr)

#### Centre Régional d'Information Jeunesse : CRIJ

3 Av. Charles Flahault  
34094 Montpellier cedex 5  
Tel : 04 67 04 36 66  
[www.crij-montpellier.com](http://www.crij-montpellier.com)  
(Informations générales sur la mobilité des jeunes)

Mise à jour février 2013

# PROGRAMME EUROPEEN JEUNESSE en ACTION (PEJA)

## 2007-2013

## Service

## Volontaire

## Européen

# En Languedoc-Roussillon



### Agence Française du PEJA (AFPEJA)

Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire  
95, avenue de France 75650 PARIS Cedex 13  
Tel : 01.70.98.93.69 Fax : 01.70.98.93.60

[www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr)